

COMMUNE DE LEYME

CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE

Séance du 11 mars 2019

à 20h30

Convocations adressées le 26/02/2019

Présents : Mrs Martinez, Tournemine, Mamoul, Landes, Pellat, Roumégous et Erales, Mme Lafon et Lacam.

Absent(s) : Mmes Soleilhavoup, Lavergne et Vigneron.

Pouvoir(s) : Néant

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du précédent compte-rendu**

1. Mise à jour du tableau des emplois

Considérant que conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Indique au Conseil que 3 agents figurent au tableau d'avancement de grade 2019 :

M Lavergne Gilles:

Création d'un poste adjoint technique principal 2^{ème} cl au 1^{er} avril 2019

Suppression de l'ancien poste de M Lavergne d'adjoint technique ultérieurement

M Mas Valérie :

agent de maîtrise principal au 1^{er} avril 2019 sur poste vacant de Mme Maury,

Suppression de l'ancien poste de Mme Mas d'agent de maîtrise ultérieurement

M Cazard Fabrice :

adjoint technique principal 1^{ère} classe au 1^{er} septembre 2019 sur ancien poste vacant de M Corbeaux

Suppression de l'ancien poste de M Cazard d'adjoint technique principal 2^{ème} classe ultérieurement

Précise que le conseil municipal statuera ultérieurement sur les suppressions de postes après avis favorable de la CAP,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Accepte la proposition ci-dessus,

Arrête le tableau des emplois ci-dessous :

Filière administrative:

Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux

Grade Attaché Territorial

ancien effectif : 1 TC

nouvel effectif : 1 TC

Cadre d'emploi des adjoints administratifs:

Grade Adjoint administratif Pal 1ère classe

ancien effectif : 2 TC

nouvel effectif : 2 TC

Grade Adjoint administratif Pal 2ème classe

ancien effectif : 1 TNC

nouvel effectif : 1 TNC

Grade Adjoint administratif

ancien effectif : 0 TC

nouvel effectif : 0 TC

Filière technique :

Cadre d'emploi des agents de maîtrise:

Grade agent de maîtrise principal

ancien effectif : 1 TC

nouvel effectif : 1 TC

Grade agent de maîtrise

ancien effectif : 2 TC

nouvel effectif : 2 TC

Cadre d'emploi des adjoints techniques :

Grade Adjoint Technique Pal 1ère classe

ancien effectif : 4 TC

nouvel effectif : 4 TC

Grade Adjoint Technique Pal 2ème classe

ancien effectif : 3 TC

nouvel effectif : 4 TC

Grade Adjoint Technique

ancien effectif : 2 TC

nouvel effectif : 2 TC

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans des emplois seront inscrits au Budget Chapitre 012.

2. Modification de l'attribution de compensation : couverture du déficit maison de santé

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts (article 1609 nonies C),

Vu la délibération du Conseil Communautaire du Grand-Figeac en date du 31 janvier 2019, prise après avis de la Commission locale d'évaluation des charges transférées,

- APPROUVE la modification du montant de l'Attribution de Compensation de la Commune de Leyme, à partir de 2019, afin de permettre la mise en œuvre d'un mécanisme de solidarité territoriale pour le financement du déficit du Centre intercommunal de Santé, à hauteur de 0.86€ par habitant,
- ACCEPTE le montant prévisionnel de l'Attribution de Compensation de la Commune de Leyme pour 2019, de 63 620.00€.

• Questions diverses

- Préparation de la **réunion du lundi 18 mars avec M le Président du Grand Figeac**
- **Village de vacances** : toujours en attente des financements, mais repreneur toujours intéressé
- **Radars pédagogiques** : demandes de devis vont être faites pour présenter au budget
- **Extension réseau AEP à Larode** : coût 16500€, M Tillet en prendrait 25 % à sa charge
2 abstentions (Mrs Erales et Pellat), dossier à mettre au budget 2019, vote formel lors du vote du budget.